

Paris, le 6 novembre 2020

Pour faire face aux éventuelles difficultés de certaines personnes à se réapprovisionner, l'Agirc-Arrco renouvelle la mise en place d'une aide aux courses pendant toute la durée du confinement.

Vous ou quelqu'un de votre entourage, êtes en situation d'isolement ? Vous rencontrez des difficultés pour aider vos proches à se ravitailler en produits de première nécessité ou en médicaments durant le confinement ?

Pour leur éviter d'avoir à sortir et limiter autant que possible les risques de contamination, l'action sociale du régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco met en place un **dispositif d'aide aux courses destiné aux retraités isolés de 70 ans et plus.**

Pour cela, il vous suffit d'appeler le **0 971 090 971** Service gratuit
+ prix appel

Nos services missionneront une association d'aide à la personne agréée qui prendra contact avec vous pour fixer les détails pratiques de l'intervention (date et heure de la livraison, liste des courses, paiement...). Afin de respecter les consignes sanitaires et pour vous protéger vous, ainsi que le professionnel, les courses seront déposées à la porte d'entrée du domicile.

Ce service est gratuit, vous réglez uniquement le prix de vos courses. Il peut être utilisé jusqu'à 5 h par semaine et sera reconductible pendant toute la durée de la crise sanitaire.

UNE ACTION SOCIALE
● RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc - arrco

Avec l'Agirc-Arrco, les groupes de protection sociale agissent pour une action sociale et solidaire :
AG2R LA MONDIALE • ALLIANCE PROFESSIONNELLE RETRAITE (AGRICA • AUDIENS • B2V • IRP AUTO •
LOURMEL • PRO BTP) • APICIL • IRCM • KLESIA • MALAKOFF HUMANIS